

PROCESSUS D'ÉLECTION INTÉGRATIVE

1

DÉCRIRE LE RÔLE

Le Facilitateur identifie le Rôle cible, rappelle sa raison d'être et ses redevabilités et choisit une durée de mandat. Le Facilitateur peut également présenter d'autres informations concernant l'élection. Personne ne peut commenter les candidats potentiels.

2

NOMINER LES CANDIDATS

Chaque Membre utilise un bulletin de vote pour nommer le candidat le mieux placé pour le Rôle. Les bulletins sont étiquetés avec le nom du membre votant. Interdiction de s'abstenir ou de désigner plusieurs personnes.

3

TOUR DE PARTAGE DES NOMINATIONS

Le Facilitateur partage chaque Nomination à tous les Membres. Pour chaque bulletin, le proposant indique pourquoi il ou elle croit que son nommé serait un bon candidat pour le Rôle. Personne d'autre ne parle. Le proposant ne peut pas commenter d'autre candidat potentiel au-delà de sa Nomination.

4

TOUR DE CHANGEMENT DE NOMINATION

Tout Membre du Cercle peut changer sa Nomination et expliquer la raison du changement. Aucune réaction ou commentaire autorisés de la part des autres personnes présentes.

5

FAIRE UNE PROPOSITION

Le Facilitateur compte les Nominations et fait une Proposition pour élire le candidat majoritaire. En cas d'égalité, le Facilitateur peut effectuer l'une des actions suivantes :

A

si un seul des candidats à égalité s'est nommé lui-même, proposer cette personne ; ou

B

si la personne occupant actuellement le Rôle fait partie des personnes à égalité, proposer cette personne ; ou

C

sélectionner au hasard un des nominés à égalité et proposer cette personne ; ou

D

revenir à l'étape précédente et demander à chaque Membre du Cercle qui a nommé une personne autre qu'un candidat à égalité de changer cette Nomination en l'un des candidats à égalité.

6

TOUR D'OBJECTIONS

Le Facilitateur demande à chaque Membre s'il voit des Objections à la Proposition. Si des Objections apparaissent, le Facilitateur peut soit autoriser la discussion pour tenter de les résoudre, soit rejeter la Proposition. Si elle est rejetée, le Facilitateur doit ensuite revenir à l'étape précédente de ce Processus, ignorer toutes les Nominations pour le candidat écarté et appliquer les règles de l'étape précédente pour sélectionner un autre candidat à proposer à la place.